

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

PROGRAMME REGIONAL GAZ

RAPPORT FINAL

BILAN ET PERSPECTIVES

PRESENTÉ PAR MR DJIMRANGAR
GABAROU RICHARD

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

=====

PROGRAMME REGIONAL GAZ

=====

RAPPORT FINAL

=====

BILAN ET PERSPECTIVES

=====

PRESENTÉ PAR MR DJIMRANGAR
GABAROUM RICHARD

=====

AVANT-PROPOS

Le présent rapport a été préparé dans le cadre de la clôture du Programme Régional Gaz Butane, conformément au mandat assigné au CILSS par la Convention de financement n° 4215/REG, signé le 15 février 1989, entre la Communauté Economique Européenne (CCE) et les pays sahéliens membres du CILSS représentés par le Secrétaire Exécutif du CILSS sur les ressources du VIè FED sous le numéro comptable 6100 20 94 172.

Il rend compte du bilan et des perspectives du PRG exécuté de 1989 à 1993.

Le principal auteur de ce rapport est Monsieur DJIMRANGAR G. Richard - CRG.

Enfin, le présent rapport n'engage que son auteur sur ces opinions et ses conclusions.

Malheureusement les données réelles de 1993 des Etats ne sont pas parvenues à la Coordination Régionale au moment de la rédaction de ce rapport malgré plusieurs rappels par des correspondances.

Toutefois, les données de 1993 rencontrées dans le présent rapport ont été extrapolées grâce aux missions réalisées par le CRG et le Consultant Jacques LONGERINAS en octobre et novembre dans les pays membres du CILSS.

.../...

INTRODUCTION

1. Remarques concernant la durée de la phase I

Suite à la planification initiale du PRG en 1987, la durée prévue pour la phase I avait été fixée à 3 ans, soit 36 mois.

La Convention de financement a été signée le 15 Février 1989.

La mise en place du projet a duré sept mois avec la prise de service du premier Coordonnateur en mai 1989, de son Assistant Administratif et financier et du personnel (Chauffeur et Secrétaire) en Octobre 1989.

La mise en place des Coordonnateurs Nationaux a été effective dans la plupart des Etats en mai 1989.

En considérant que les 2 premiers mois ont été mis à profit pour prendre contact avec les Coordonnateurs Nationaux et organiser la première réunion du Comité de Pilotage Régional et un symposium régional sur le gaz butane en vue de l'actualisation des résultats du projet, l'on peut dire que la réalisation effective des activités n'a démarré qu'en Janvier 1990 au niveau régional.

Par contre au niveau des Etats, elle a été effective en 1990 au Niger, en 1991 dans certains pays (Burkina-Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal et Tchad), en 1992, en Mauritanie et Guinée-Bissau et en 1993 au Cap-Vert.

Le changement du premier Coordonnateur Régional par un Consultant en Juillet 1991 et la nomination d'un nouveau Coordonnateur en Novembre 1991 et également le changement de certains Coordonnateurs Nationaux ont bouleversé l'exécution du PRG dans son ensemble.

.../...

Malgré les raisons avancées ci-dessus, l'évaluation du projet portera sur la période allant de 1990 à 1993.

2. Objectif de la synthèse

Cette synthèse est destinée à faciliter aux évaluateurs de la phase I du PRG et ce en vue de la préparation de la phase II la compréhension des activités réalisées par rapport aux résultats et à l'objectif du projet. Pour ce faire, elle se basera sur les rapports d'activités du PRG dans son ensemble; mais à la différence de ces rapports, elle dressera une revue critique des principales activités ayant un impact particulier sur les résultats de cette phase I.

3. Sujets traités

La présente synthèse comprend deux parties principales, à savoir :

- une analyse générale (résultats par rapport aux objectifs);
- une analyse détaillée (activités par rapport aux résultats escomptés).

1. Analyse générale

L'analyse présentée ci-après consiste en une réflexion autour des objectifs du projet ainsi que des résultats escomptés.

Les objectifs du PRG sont les suivants:

Objectif supérieur : La consommation du gaz butane (nationale et régionale) est efficiente.

Objectif du projet : Promotion et utilisation du gaz butane comme combustible de cuisson dans les centres urbains.

.../...

Pour atteindre ces objectifs, le planning de 1990 a défini les résultats suivants:

Résultat 1 : Procéder à une évaluation de la situation dans chacun des Etats membres (faire le point des actions qui ont été entreprises en matière de vulgarisation du gaz butane) et veiller à la mise en cohérence du contenu des missions des Cellules Nationales de Coordination du PRG.

Résultat 2 : Veiller à la mise en place des structures nationales chargées de l'exécution du programme (Comités Nationaux des Energies Domestiques, nomination des Coordonnateurs Nationaux).

Résultat 3 : Faire établir en cohérence dans chaque Etat un plan d'actions spécifique en tenant compte des préoccupations des parties prenantes (Etat, Professionnels gaz,).

Résultat 4 : Un système d'échanges d'information entre les Cellules Nationales au niveau régional est mis en place.

Résultat 5 : Achat de camions citernes aux pays enclavés en vue de réduire le coût du transport dans la structure du prix du gaz butane.

Résultat 6 : L'appui à la formation est effectif.

Il se pose d'abord la question de la consistance (logique verticale) de la planification initiale :

.../...

- L'objectif du projet permet -il effectivement de contribuer considérablement à l'objectif supérieur ?
- Les résultats ainsi définis sont-ils en relation logique avec l' objectif du projet et l'objectif supérieur ?
- Ces résultats ont-ils été définis de façon exhaustive ou y en avait-il d'autres pour atteindre les objectifs sus-cités ?
- Le Programme Régional Gaz est-il vraiment un projet d'envergure régionale de par sa conception ?

Il est difficile d'apporter à ces questions des réponses définitives. Cependant, à partir des expériences acquises durant la phase I, les remarques suivantes s'imposent.

- 1.1. Les répartitions du Fonds Gaz au niveau des Etats conformément à la Convention N°4215/REG posent déjà un problème d'intégration régionale.
- 1.2. Le PRG couvre toute la filière gaz butane, depuis les aspects de l'importation jusqu'à la consommation qui sont des paramètres du marché pétrolier au sens large.
- 1.3. Le PRG devrait, selon ses objectifs, contribuer à améliorer la consommation du gaz butane (**objectif supérieur**) en général et veiller à la mise en place des structures nationales chargées de l'exécution du projet en particulier (**objectif du projet**) .

.../...

En se basant sur l'objectif du projet, le PRG ne peut contribuer à l'objectif supérieur qu'à travers une meilleure amélioration du rapprochement des parties prenantes (Etat/Professionnels gaz).

Une telle amélioration constitue une condition nécessaire mais pas suffisante. En plus, il faut noter que le PRG ne couvre pas tout le secteur étatique.

En fait, ni l'objectif supérieur, ni l'objectif du projet présentent des fins en elles-mêmes mais devraient plutôt contribuer implicitement à un objectif final qui est la lutte contre la désertification et l'amélioration des conditions de vie des femmes et partant de la sécurité énergétique. Or, il faut remarquer que même l'efficience du marché implique seulement un équilibre aussi bien inter-régional qu'inter-temporel de l'offre et de la demande solvable; mais il ne garantit pas que cet équilibre s'établisse à un niveau compatible avec la sécurité énergétique, en d'autres termes couvrant les besoins de consommation de toutes les couches sociales visées.

1.3 La restriction du domaine d'activités du PRG résultant de la formulation de l'objectif du projet est compensée partiellement au niveau des résultats. L'évaluation rapide de la situation dans les 9 pays du CILSS sur les actions entreprises dans le domaine de la vulgarisation du gaz butane avait montré l'hétérogénéité des situations. Cette hétérogénéité se ressent d'abord au niveau des ressources forestières.

.../...

En effet, les pays où il n'y a plus ou presque plus de ressources ligneuses, comme le Cap Vert et la Mauritanie, sont condamnés à la substitution. Par contre, pour les pays disposant encore de ressources en bois appréciables, tels que la Guinée Bissau, d'abord, mais aussi le Mali et le Tchad et dans une moindre mesure le Burkina Faso, la Gambie et le Sénégal, même si le recours à la substitution est peut être moins pressant dans ces pays comme le propose l'étude et l'évaluation à mi-parcours du SEED, il ne faut pas attendre la destruction totale du patrimoine forestier des pays sahéliens pour entreprendre des actions de substitution comme au Cap-Vert et en Mauritanie. Il faut plutôt saluer cette initiative commune du CILSS et de la CEE qui cherchent des voies et moyens pour éradiquer ce fléau (désertification) qui menace dangereusement les pays du Sahel. Mais, il faut reconnaître que les politiques de substitution doivent être conçues et conduites avec prudence.

Ce constat montre qu'il n'est pas facile à un seul homme de faire toutes ces corrélations en un temps record pour aider à l'élaboration des Plans d'Actions cohérents. Les résultats de la première phase dans certains pays en sont la preuve (Guinée-Bissau).

1.5 Par son résultat n°2 le PRG devait veiller à la mise en place des structures nationales chargées de l'exécution du programme (Comités Nationaux des Energies Domestiques, nomination des Coordonnateurs Nationaux).

.../...

D'abord, il faut remarquer que ce résultat est ancré dans le domaine hautement sensible, car touchant à la responsabilité politique des Etats. Toutefois, le CILSS avait écrit à tous les Etats une lettre leur demandant la mise en lieu et place du Comité National des Foyers Améliorés (CONAFA) d'un nouveau comité dénommé "Comité National des Energies Domestiques (CNED) ou les structures du CONAFA devraient y être intégrées.

Malheureusement, le CNED joue un rôle unique de vulgarisation du gaz butane laissant de côté les autres énergies domestiques. Partant de la démarche de la Convention de financement, les Structures d'Exécution du PRG devaient dépendre des Etats, c'est pourquoi la planification initiale a sous-évalué cette rubrique.

1.6 Par son résultat n°3 le PRG devait faire établir en cohérence dans chaque Etat un plan d'action spécifique en tenant compte des préoccupations des parties prenantes (Etats/Professionnels Gaz, Associations des femmes, ...)

La Convention de financement qui pourtant avait bien stipulé la destination du Fonds gaz mis à la disposition des Etats (Prêts aux Sociétés Pétrolières et subventions premiers équipements) n'a pas été respectée surtout dans certains pays dits enclavés (Mali, Niger et Tchad). Ces pays ont plutôt utilisé une bonne partie du Fonds Gaz pour la subvention du produit (gaz butane).

Le Mali, quant à lui subventionne tout le gaz à l'importation alors que le projet n'intéresse que le gaz populaire. La responsabilité de cette erreur incombe surtout aux différentes Délégations CCE, membres du CNED qui ont adopté les Plans d'Actions et la Coordination Régionale/CILSS

.../...

par son manque de rigueur. Peut-être, les préoccupations des parties prenantes imposaient cette démarche trop risquante dont les conséquences sur la vie sociale risqueraient d'être préjudiciables au projet. Etant donné que le PRG ne sera pas pérenne, il faut que ces Etats, à l'instar des autres pays (Burkina-faso et Sénégal) passent par le système de péréquation.

1.7 Par ses résultats 4 et 6, le PRG devait mettre en place un système d'échanges d'informations et procéder à l'appui à la formation qui est effective dans la plupart des Etats, force est de constater que cette formation est variable d'un pays à un autre.

La formation a été réalisée soit par les Professionnels Gaz, soit par un bureau d'Etude soit par les animatrices d'un pays au profit d'un autre pays.

Par contre les CNG n'ont reçu aucune formation pour un suivi et une bonne évaluation des activités Gaz Butane. Quant à la Coordination Régionale, elle a reçu une formation en informatique.

Les moyens de communication sont dérisoires, faute de la planification initiale.

1.6 Par son résultat 5, le PRG devait mettre à la disposition des pays enclavés des wagons-citernes ou des camions citernes en vue de réduire la charge du transport qui grève lourdement dans les structures de prix du gaz butane dans ces pays.

.../...

A ce niveau, il se pose encore le problème de la planification initiale qui a sous estimé le prix d'achat des camions citerne. Une étude a été réalisée dans le but de déterminer les pays qui ont le plus besoin de ces engins. Malheureusement, l'étude a proposé d'utiliser ces fonds pour d'autres études.

2. Analyse détaillée

2.1 Résultat 1.

Avant tout, il convient de signaler que la réunion des Directeurs (Energie, Eaux et Forêts) en Novembre 1988 à Ouagadougou avait déjà identifié des problèmes liés aux différentes politiques nationales et des Donateurs, ainsi qu'aux différentes réalités géographiques et avait révélé une réticence de la part des participants par rapport à l'idée d'une harmonisation du contenu des missions quand bien même ils ont accepté une mise en cohérence.

Compte tenu de tout cela, le PRG a préconisé une réalisation indirecte de ce résultat à travers la conception d'un cadre général d'orientation pour les interventions des Cellules Nationales de Coordination en vue de la promotion effective du gaz butane au sahel.

L'analyse des missions et les travaux relatifs à leur mise en cohérence ont été faits par domaine d'intervention, à savoir:

- Plans d'Actions;
- Protocoles d'Exécution;
- Contrats Plans;
- Contrats de prêts;
- Devis-Programmes et Avenants.

.../...

L'analyse de ces activités proprement dites a été abordée d'abord lors des quatre rencontres du Comité Régional de Pilotage organisées par le CILSS notamment à Ouagadougou en 1989, mais aussi à Niamey en 1991, à Bamako en 1992 et à Nouakchott en 1993.

Lors de la rencontre à Ouagadougou, les critères respectifs de mise en cohérence ont été discutés, certaines possibilités analysées et quelques mesures relatives à la mise en cohérence et au partage de fonds d'appui aux Cellules Nationales proposées.

La rencontre de 1991 à Niamey a constitué un cadre d'analyse et de concertation sur les modalités de mise à disposition des Etats de fonds nécessaires au démarrage du projet.

L'Atelier de 1992 à Ouagadougou a constitué un cadre d'analyse, de concertation et d'échange d'expériences concernant les problèmes liés à l'harmonisation régionale des consignes des bouteilles et des structures de prix du gaz, à l'étude des propositions stratégiques de l'étude régionale Prix et Transport réalisée par le bureau d'étude SEED (Stratégie Energie Environnement Développement), etc...

Comme base de travail, le PRG avait élaboré pour cette rencontre quatre fiches (questions spots) sur l'harmonisation des consignes des bouteilles et des prix des réchauds, sur l'harmonisation des structures de prix du gaz, sur les centres emplisseurs et attributions des dépôts détaillants et sur la stratégie d'implication des femmes dans le Programme Gaz.

Ceci constitue une proposition de mise en cohérence du cadre régissant le fonctionnement et les interventions des Cellules Nationales de Coordination.

.../...

Les rencontres de 1992 à Bamako et de 1993 à Nouakchott ont constitué un cadre d'analyse, de concertation et d'échange d'expériences. Celle de Nouakchott a recommandé la prolongation d'une année du PRG en vue de consolider les actions déjà entreprises.

Le PRG a effectué plusieurs missions dans les Etats tout d'abord pour aider à la finalisation des plans d'action et ensuite pour le suivi des activités de terrain.

Une mission circulaire a été réalisée en Avril 1992 pour sensibiliser les Professionnels Gaz à une participation massive et active à l'Atelier de Ouagadougou.

Une mission de pré-évaluation a été effectuée au Mali, au Niger et au Tchad en Octobre 1992.

Enfin des missions pour la clôture et l'élaboration des rapports finaux ont été effectuées vers la fin de l'année 1993.

Concernant le résultat 2, il faut remarquer qu'avant le démarrage du PRG, certains Gouvernements des Etats membres du CILSS avaient déjà pris certaines mesures destinées à promouvoir l'usage du gaz butane : détaxation totale ou partielle du gaz, abaissement du prix du gaz par une péréquation avec les autres produits pétroliers (Sénégal). Par contre, les pays enclavés, malgré la détaxation totale du gaz ont été obligés de faire recours au fonds gaz pour la subvention du produit afin de le rendre plus accessible (réduction du prix du gaz) aux consommateurs (Mali, Niger et Tchad).

.../...

Le PRG a utilisé l'assistance technique pour venir en aide aux structures régionale et nationales d'exécution du programme dans les domaines des structures de prix, du transport, de l'animation, de la communication et de la production des supports médiatiques et d'appui ponctuel.

2.2 Résultat 2

La réalisation du résultat 2, ne pouvait se faire sans un engagement explicite des Etats et des Professionnels Gaz au plus haut niveau. En effet, il conviendrait de souligner que les procédures de gestion en tant que telles couvrent tous les domaines d'activités des Sociétés Pétrolières. C'est donc par rapport à cet ensemble qu'il s'agissait de parfaire tous les outils supports nécessaires à la collecte et au traitement des informations indispensables à la prise de décision nationale.

Les actions du PRG se situent à un niveau régional et procèdent d'une démarche pragmatique. Aussi, celui-ci avait-il recherché, au tant que faire se pouvait, les possibilités de consignation des bouteilles, de réduction de marges bénéficiaires et l'harmonisation des structures des prix du gaz et de la consignation en s'appuyant constamment sur des expériences déjà vécues dans la sous-région par tel ou tel Professionnel Gaz. Les activités réalisées par le PRG au cours de cette phase I, il faut le souligner, se sont principalement basées sur cette stratégie.

Activité 2.1: Identifier les problèmes existants.

Dès le démarrage du projet au niveau régional, des missions ont été organisées par le PRG/CILSS. Celles-ci visaient à la fois à une prise de contact avec l'équipe mise en place (Comité National et Coordonnateur National) et l'identification des problèmes dans chaque Etat liés à la promotion du gaz butane (voir rapports de mission 89 et 90).

.../...

Au terme de ces missions et après de nombreuses investigations, le PRG a organisé un symposium gaz et la première réunion du Comité Régional de pilotage du programme à Ouagadougou en 1989 entre les Coordonnateurs Nationaux, les Professionnels Gaz et les Bailleurs de Fonds.

Cette rencontre avait permis d'une part, de faire ressortir les expériences positives faites par certaines Sociétés Pétrolières au sahel dans le domaine du gaz et d'autre part de mettre en évidence les acquis du PRG et l'ensemble des faiblesses enregistrées par les uns et les autres dans la réalisation de leurs activités.

Cette concertation devait aboutir à l'élaboration des Plans d'Actions, des Protocoles d'exécution, etc...

Cette activité a été la plus délicate et la plus difficile à mettre en oeuvre dans la plupart des pays pour les raisons suivantes:

- blocage des Protocoles d'Exécution au niveau de Bruxelles pour une conformité de textes avec les autres projets régionaux (PRS et PFIE) ;
- Refus de collaboration des Délégations CCE dans les Etats pour la réalisation de ce programme exigeant des études préalables (cas de la Mauritanie, de la Guinée Bissau et du Tchad (coût élevé du gaz) ;
- Manque de participation active des membres des Comités Nationaux dans la définition des stratégies ;
- Manque de volonté politique dans la coordination des programmes "Energies Domestiques".

.../...

- Choix des Coordonnateurs qui ne peuvent dépendre que de leur Administration respective au regard des moyens mis à leur disposition pour le pilotage du programme.
- etc...

Malgré la signature des Protocoles d'Exécution en 1990 dans la plupart des Etats, il a fallu attendre l'année 1991 pour que les fonds soient mis à la disposition des Etats retardant de deux années les activités de terrain du PRG. Certains pays ont eu de difficultés de démarrage par un manque de sérieux de la part des Délégations CCE (Guinée-Bissau) entraînant la clôture prématurée du projet.

2.2.1. Analyse de la situation actuelle des principaux combustibles utilisés dans les pays sahéliens

Au regard de leur position géographique et de leur situation économique, les neuf (9) pays du Sahel ont été marqués par les crises pétrolières (1973 et 1981) et les longues années de sécheresse. Conscient de l'ampleur de ce fléau, ces pays ont créé en 1973 le CILSS (Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel).

La situation énergétique de ces pays est caractérisée donc par une double crise à savoir :

- celle des hydrocarbures importées dont la facture grève lourdement sur les balances de paiement de ces pays.
- celle du bois de feu qui couvre plus de 95% des besoins nationaux en énergie avec comme conséquence une surexploitation des ressources forestières menaçant dangereusement l'équilibre écologique déjà marquée par les années de sécheresse et de désertification.

.../...

La répartition de la consommation d'énergie par secteur consommateur de ces pays est la suivante :

TABLEAU 1 : CONSOMMATION D'ENERGIE PAR SECTEUR DOMESTIQUE

PAYS SECTEUR	B. FASO	CAP VERT	GAMBIE	G. BISSAU	MALI	MAURITA NIE	NIGER	SENEGAL	T
MENAGES	91,4%	ND	ND	ND	88,7%	ND	85,7%	62,1%	ND
TRANSPORT	4,6%	ND	ND	ND	6,9%	ND	8,1%	8,5%	ND
INDUSTRIE	3,6%	ND	ND	ND	3,5%	ND	5%	19,5%	ND
ADMINISTRA- TION	0,4%	ND	ND	ND	0,9%	ND	1,2%	10%	ND

SOURCE : FAO - STATISTIQUES N° 97

ND : Non disponible

On peut constater sur ce tableau, le faible niveau de l'économie des pays sahéliens et la prédominance de la consommation des énergies domestiques.

Parlant des énergies domestiques, on peut remarquer que jusqu'à présent les combustibles ligneux fournissent la majorité de l'énergie domestique consommée. Le gaz butane et le pétrole lampant n'ont actuellement qu'une minime importance pour satisfaire la demande en énergie domestique dans les pays sahéliens.

C'est dire que l'énergie domestique est en quasi-totalité satisfait par le bois de feu qui se fait de plus en plus rare alors que les combustibles de substitution ne jouent pas encore un rôle important malgré le lancement du PRG.

.../...

Pour une population sahélienne d'environ 45 millions d'habitants, seulement 66.000 tonnes métriques de gaz ont été consommées en 1992 soit 1,46 KG/ha. Ce taux reste le plus faible du monde malgré le lancement du programme Régional Gaz Butane au Sahel.

Cette politique de substitution doit être poursuivie par les pays sahéliens malgré les crises économiques, le programme d'Ajustement Structurel (PAS) que vivent ces pays et en dernier lieu la dévaluation des monnaies des pays Sahéliens.

2.2.2. STOCKAGE, TRANSPORT ET DISTRIBUTION DU GAZ BUTANE AU SAHEL

Aucun pays sahélien n'est producteur de pétrole. Dans la sous-région sauf le Sénégal et la Mauritanie disposent de raffinerie.

La quantité du GPL produite dans ces raffineries sont insuffisantes pour couvrir les besoins de la population de ces deux pays.

Aussi, les pays côtiers importent le gaz butane en vrac par mer dans des petits butaniers (5.000 m³ au maximum) où les coûts de frêts sont élevés.

Les autres pays importent le GPL en vrac par des camions citernes et/ou en conditionné dans des bouteilles. Ces gaz sont stockés puis mis en bouteilles dans les dépôts que possèdent les sociétés pétrolières importatrices locales.

.../...

Les capacités et l'équipement sont donnés au tableau 2.

Au regard du tableau 2, il semble que les capacités réelles de stockage sont insuffisantes. De gros efforts ont été fournis par certains pays pour augmenter leurs capacités de stockage durant l'exécution du PRG (Burkina Faso, Mauritanie, Niger).

L'extension des capacités de stockage et les moyens de transport du GPL sont encore à développer au Sahel.

Le circuit de distribution est surtout constitué des stations services appartenant aux Sociétés distributeurs des produits pétroliers et de quelques commerçants.

Toutefois, les points de ventes restent faibles et méritent une attention particulière.

D'aucun pense que les achats groupés peuvent réduire les coûts de frêts, donc les prix aux consommateurs. Il est trop prématuré de donner de jugement sur de telles recommandations, c'est pourquoi, il est recommandé de revoir toute la stratégie régionale depuis les approvisionnements jusqu'à la livraison aux consommateurs.

.../...

TABLEAU 2 : CONDITION DE STOCKAGE DU GPL AU SAHEL

PAYS	SITE	SOCIETES	CAPACITE GLOBALE (EN TONNES)	EQUIPEMENTS	PROJETS D'EXTENSION
BURKINA FASO	BINGO (OUAGA)	SONABHY	200	2 cigares de 50 t 1 sphère à 100 t	Réalisation de la sphère de 100 t en 1993
	BOBO-DIOULASSO	SONABHY	100	2 cigares de 50 tonnes	Pas prévu
CAP-VERT	MINDELO	ENACOL	1.500	1 sphère de 1000 t 2 sphères de 250 t	pas prévu
	PRAIA MINDELO	SHELL	162	1 cigare de 12 t 1 sphère de 100 t 1 cigare de 50 t	Stockage de 700 t à Mindelo
GAMBIE	BANJUL	GAMGAZ	25	1 cigare de 25 t	Stockage de 50 t
	BANJUL	MOUSSA CASA GAZ	25	1 cigare de 25 t	Pas prévu
GUINEE-BISSAU	BISSAU	DICOLGAZ	800	2 sphères de 28 t 4 cigares de 58 t	Pas prévu
MALI	BAMAKO	SHELL	63	1 cigare 40 t 1 cigare de 23 t	Pas prévu
	BAMAKO	TOTAL	60	2 cigares de 30 t	Pas prévu
	MOPTI	SHELL	25	1 cigare de 25 t	Station fermée
MAURITANIE	NOUADHIBOU	RAFFINERIE	4 000	4 sphères de 1000 t	
	NOUADHIBOU	SOMAGAZ	150	1 sphère de 150 t	
	NOUAKCHOTT	SOMAGAZ	2 000	2 sphères de 1000 t	Stockage additionnel de 1000 t réalisé
NIGER	NIAMEY	NICERGAZ	32,5	1 cigare de 32,5 t	Nouveau stockage de 138 t
	NIAMEY	SONIGAZ	30	1 cigare de 30 t	Pas prévu

SENEGAL	DAKAR	SAR	784	1 sphère de 784 t	
	DAKAR	SENGAZ	1 100	2 sphères de 250 t 1 sphère de 600 t	Nouveau stockage de 1600 t
	DAKAR	SHELL	1 236	1 sphère de 1000 t 1 sphère de 235 t	Pas prévu
	KAOLOACK	SENGAG	30	1 sphère de 30 t	Pas prévu
	SAINT-LOUIS	SENGAG	30	1 sphère de 30 t	Pas prévu
TCHAD	NDJAMENA	TOTAL	25	1 cigare de 25 t	Accroissement de la capacité de stockage de 25 t et installation dans d'autres villes
	N'DJAMENA	SHELL	25	1 cigare de 25 t	Pas prévu
TOTAL			12 402,5		

2.2.3. EVOLUTION DU PRIX DU GAZ BUTANE ET DES EQUIPEMENTS GAZ

Les tableaux 3 et 4 ci-après montrent l'évolution du prix de vente aux consommateurs du gaz butane et des équipements gaz entre 1989 et 1993.

Au-delà des fortes différences nationales dues d'une part à la position géographique de chaque Etat et à la volonté politique de certains Etats pour lancer depuis quelques années (1974 au Sénégal) une campagne de butanisation, l'on peut affirmer que les prix du gaz butane et des équipements ont en général baissé à partir de 1991, année du lancement du PRG dans les Etats.

Cette baisse de prix est à l'actif des efforts consentis par les gouvernements et les Sociétés Pétrolières pour détaxer le gaz et les équipements et réduire les marges bénéficiaires.

Pour la plupart des ménages rencontrés, les prix restent toujours élevés et souhaitent la diminution des équipements et du gaz à des prix plus abordables.

Malheureusement, la situation financière de la plupart des Etats membres du CILSS ne peut guère les inciter à consentir d'autres sacrifices de rentrées fiscales. La dévaluation vient remettre tout en cause, si bien qu'en 1994, les prix vont grimper de nouveau.

Hormis le Sénégal, la Guinée-Bissau, la Gambie et le Cap-Vert dont les prix n'ont pas varié depuis 1989 dans les autres pays, les prix du gaz ont été diminués parfois de moitié (cas du Tchad au démarrage du projet).

Le prix des équipements ont également été revus pour être ramener en dessous de 20.000 FCFA à partir des structures de prix demandées par le PRG.

Ainsi, l'on pense que les prix sont abordables par le groupe cible visé, vu l'engagement pendant les ventes promotionnelles.

TABLEAU N°3 : PRIX DE VENTE DU GPL (FCFA)

PAYS	1989	1990	1991	1992	1993
BURKINA FASO	330	330	250	250	250
CAP-VERT	260	260	260	260	260
GAMBIE	296	296	296	296	296
GUINEE-BISSAU	204	204	204	204	204
MALI	357	357	240	240	240
MAURITANIE	208	208	172	172	172
NIGER	520	308	250	250	250
SENEGAL	125	125	125	125	125
TCHAD	800	727	476	300	300

TABLEAU 4 : PRIX DES RECHAUDS

PAYS	SOCIETES	TYPE DE RECHAUDS	PRIX AVANT LE PROJET (FCPA)	PRIX DE CESSION AU PUBLIC SANS SUBVENTION (FCFA)	PRIX DE CESSION AU PUBLIC AVEC SUBVENTION (FCFA)	OBSERVATIONS
BURKINA FASO	STD-SODIGAZ BURKINA & SHELL " "	RI-NOOGO FAITOU-N'BORA (3kg) BLIP Sahel (3kg) Carena Grill	21.400 11.736	20.000 9.180 10.467 8.080	15.000 4.180 5.465 3.080	Très peu répandu
CAP-VERT	SHELL	Fen-R, 3 kg Carena 3 kg		1.900 2.550 à 2.550	1.900 2.550 à 2.950	Pas de subvention "
GAMBIE		2,75 kg	14.200 F			
G. BISSAU		ND	ND	ND		
MALI	TOTAL SHELL "	Guatéli (6kg) Déméba (3 kg) Sahel (3 kg)	14.445 13.055 18.150	11.917 11.055 12.870	6.917 5.055 3.870	
MAURITANIE	SOMAGAZ	B3 B6	10.000			
NIGER	NIGER gaz NIGER gaz TOTAL TEXACO	Niger gaz (3 kg) Niger gaz (3 kg) Total tex (6 kg)	ND ND 18.150	12.440 12.600 15500-17000	7.440 7.600 10500-12000	Augmentation de la subvention en 1993 à 8000 FCFA au lieu de 5000 F
SENEGAL		NOPALE (6 kg) NOPALE (6 kg) 2 kg	9.065 9.065 8.610	7.671 8.341	7.671 7.671	Sans subvention
TCHAD	SHELL TOTAL	Kanoune gaz Ladaye gaz	24.000 ND	15.000 17.000	10.000 12.000	

ND - non déterminé

... / ...

Activités 2.2

2.2.4 Pilotage du PRG

Conformément aux dispositions techniques et administratives d'exécution du PRG de la Convention n°4215/REG, les différents Comités de Coordination de ce vaste programme ont été mis en place tant au niveau régional que national.

Sous l'autorité du CILSS, au niveau régional, ce comité qui comprend les responsables nationaux du programme, les représentants de la CCE des Etats et les responsables du CILSS.

Au niveau national, l'instance de concertation comprend les représentants des départements concernés, les professionnels gaz, les associations féminines et les bailleurs.

Avec le vent de la démocratie, il est rare de trouver les associations féminines comme au tant de partie unique, d'où leur absence dans les comités.

Si la nomination au poste de Coordonnateur régional a été sanctionnée par de tests de présélection, celle des Coordonnateurs Nationaux avait été effective que par Arrêté Ministériel.

Les réunions des Comités de pilotage une fois l'an au niveau régional et deux fois l'an (ou en cas de besoin à la demande d'un membre du Comité) au niveau national ne voit guère la participation active des Délégations CCE dont leur rôle d'assistance au pays en développement se limite surtout à la rigueur dans la gestion des budgets et non à une participation active dans l'élaboration des stratégies pour la mise en oeuvre des politiques nationales cohérentes pour un secteur donné.

..../....

Il faut reconnaître l'abandon au seul responsable de projet les différentes tâches qui contribuent à une bonne exécution d'un programme.

Ainsi, si tous les Coordonnateurs du PRG sont incompétents et peu dynamiques, il en est de même de tous les membres des Comités de pilotage qui n'ont pas pu jouer efficacement leur rôle. Il est nécessaire de stimuler les autres membres des Comités Nationaux par des jetons de présence si on veut avoir un cadre de concertation et de mise au point de stratégie nationale de politique de développement.

2.2.5. Collaboration avec les Délégations CCE

La collaboration entre les Délégations CCE et les différents Coordonnateurs a souvent été conflictuelle pendant l'exécution du Programme Régional Gaz.

Il a fallu des études dans certains pays pour leur permettre d'élaborer leur Plan d'Action (Mauritanie). Certains pays ont été bloqués pour un conflit intérieur avec la Délégation CCE (Guinée-Bissau) et/ou un problème de comptabilité (Sénégal).

Il faut reconnaître que l'exécution du PRG s'est heurtée au brusque changement du personnel des Délégations et leur manque de préparation à appréhender les stratégies devant concourir à la promotion effective du PRG au Sahel. En conséquence, les Conseillers chargés du PRG n'ont pas assisté les Coordonnateurs dans leurs activités.

2.2.6. Collaboration avec les Professionnels Gaz

La collaboration entre les professionnels gaz et les différents coordonnateurs dépend du poste qu'occupe le CNG dans l'administration.

.../...

Si, le Coordonnateur National Gaz a l'habitude de travailler avec ces derniers, dans la filière pétrolière, la collaboration est franche et sincère (Burkina Faso, Cap-Vert, Mauritanie, Sénégal), par contre elle était compliquée pour les autres nécessitant une étude de structure de prix (Gambie, Tchad).

Toutefois, il faut reconnaître leur coopération dans la formation des animatrices locales et les campagnes d'animation et sensibilisation du PRG.

2.2.7. Documents de travail

Les différents documents élaborés pour l'exécution du PRG sont:

- les plans d'Actions;
- les protocoles d'exécution;
- les devis programmes;
- les différents contrats;
- les Avenants;
- etc...

Ces documents dans leur ensemble ont été conçus conformément aux dispositions de la Convention de financement n°4215/REG. Ils ont été soumis à l'adoption des comités de pilotage. En effet, si les documents sont de mauvaises qualités, il faut attribuer le tort au manque de formation des Coordonnateurs en management des projets.

Les projets ont tendance à minimiser la formation des responsables de projets pour un suivi et une meilleure évaluation de l'exécution d'un programme.

.../...

2.2.8. Calendrier d'exécution

La mise en place du PRG a été très lente de part la nouveauté du projet et la non maîtrise de ce programme par les différents partenaires.

Plusieurs mois avaient séparé la signature de la Convention de financement (15 Février 1989), les Plans d'Actions (1990), les protocoles d'exécution (1990) et la mise en place de fonds dans les Etats (1991).

Le Plan d'Action est le document de référence du PRG. Il contient la problématique, la stratégie, les objectifs, les résultats à atteindre, les actions à entreprendre pendant la durée du projet et présente le budget d'exécution pluriannuel.

Chaque année, les Coordonnateurs préparent un Devis Programme ou un Avenant dans le strict respect du plan d'Action à soumettre pour approbation au niveau national par le Comité National de pilotage avant sa mise en circuit de signature.

Le circuit de signatures d'habitude complexe passe par les canaux nationaux suivants : (Coordonnateur, CONACILSS, Ministère de tutelle PRG, Ordonnateur National du FED, Délégation CCE locale), puis transmis pour le circuit régional (CILSS-Délégation CCE régionale) avant que l'engagement des fonds ne soit autorisé par Bruxelles.

Aucune clôture de comptes ne s'était effectuée en fin d'année sauf au Tchad avant une nouvelle alimentation de comptes.

Malgré les correspondances de la coordination régionale demandant les clôtures des DP antérieurs, la procédure n'a jamais été respectée asséchant financièrement le compte bancaire et bloquant l'exécution du PRG dans certains pays.

.../...

Les programmes nationaux n'ont jamais démarré en même temps. Les DP élaborés pour une année, ne s'effectuent jamais sur la durée demandée.

Le circuit comptable du PRG a été également bloqué pendant plusieurs mois en raison de la non clôture des DP antérieurs et du surengagement financier de certains pays (Coordination régionale, Mali et Niger), malgré des DP demandant des montants complémentaires. Cette maladresse imputable au manque de connaissance des règles comptables de base des Coordonnateurs et de certains Conseillers chargés du suivi de la composante nationale du PRG au niveau des Délégation CCE des pays concernés.

L'approbation de certains DP a ainsi été bloquée en 1992 (Coordination régionale, Burkina Faso, Cap-Vert) et en 1993 (Mali).

L'engagement des DP 92 a été effectué pour certains pays vers le dernier trimestre de l'année 1993 (Mali, Sénégal, Tchad).

Aucun pays n'a effectué son programme d'activités pour une période de 36 mois sauf le Niger et la Coordination Régionale.

.../...

**TABLEAU 5 : DATE D'APPROBATION DES PRINCIPAUX DOCUMENTS
D'EXECUTION FINANCIERE DU PRG**

PAYS	PROTOCOLE D'EXECUTION	MISE EN PLACE DES FONDS	NBRE DE MOIS D'EXECUTION AU 31/12/93	DP 1991	DP 1992 OU AVENANT	DP 1993 OU AVENANT
BURKINA FASO	17 Sept. 1990	1 Mai 1991	32	29 Juil. 1991	Rejeté	26 Janvier 1993
CAP-VERT	29 Août 1990	7 Novembre 1993	2	Aucun	Rejeté	31 Mai 1993
GAMBIE	29 Août 1990	1 Mai 1991	32	26 Nov. 1991	Rejeté	
G.-BISSAU	22 Août 1990	1 Avril 1992	3	12 Août 1991	Aucun	Aucun
MALI	27 Août 1990	1 Février 1991	35	20 Juin 1991	26 Jan. 92	Rejeté
MAURITANIE	07 Oct. 1990	3 Mai 1992	20	Aucun	29 Janv. 92	*24 Mai 1993
NIGER	18 Avril 1990	1 Juin 1990	42	9 Fév. 1992	9 Fév. 92	29 Janv. 1993
SENEGAL	20 Juin 1990	1 Mai 1991	32	21 Mai 1991	8 Avr. 92	*8 Juin 1993
TCHAD	7 Juillet 1990	1 Mars 1991	34	7 Nov. 1990	27 Sept. 91	17 Mai 1993
COORDINATION REGIONALE	4 Juin 1990	1 Sept. 1989	51	9 Juil. 1991	30 Déc. 92	* Avril 1993

Le tableau 5 ci-dessus donne les dates de signatures des principaux documents d'exécution financière et le nombre de mois d'exécution du PRG au niveau des Etats. Il montre clairement les retards enregistrés dans l'exécution de ce programme à travers tous les Etats.

Ainsi, après plus de quatre (4) ans d'exécution, les actions de terrain ont été menées dans les meilleurs cas en moyenne 32 mois soit 2 ans et 8 mois.

2.3. Mise en oeuvre

2.3.1. Moyens mis en oeuvre et modalités d'exécution

Les moyens mis en oeuvre dans le cadre de l'exécution du Programme Régional Gaz intéressent cinq domaines d'action qui sont :

- 1) des actions d'information, de sensibilisation et de promotion du GPL en direction des catégories de la population urbaine à revenu modeste pour inciter les ménagères à consommer du gaz à la place du bois de feu ;
- 2) les fonds gaz destinés à réduire le coût d'utilisation du gaz butane ;
- 3) l'appui à la production des supports marmites ;
- 4) le développement des moyens de transport du gaz en appui aux pays enclavés ;
- 5) l'appui technique et financier à l'exécution du PRG.

2.3.1.1. Actions d'information-animation

Les animatrices utilisées dans la plupart des Etats ont reçu au préalable une formation dont la durée va de 7 jours à 40 jours au minimum. La formation a intéressé les équipements gaz, leur utilisation et leur entretien, ainsi que les équipements des dépôts gaz butane. Elles ont reçu également la formation en sensibilisation et en conduite des enquêtes.

.../...

Pour vaincre la peur du gaz butane, plusieurs démonstrations de quartiers, des ventes promotionnelles et des campagnes d'animation ont été organisées et des messages d'information ont été diffusés à travers les médias.

Le tableau 6 ci-après montre les supports médiatiques réalisés au niveau de la Coordination Régionale pour appuyer les Etats dans leurs campagnes d'animation-sensibilisation.

TABLEAU 6 : SUPPORTS DE COMMUNICATION REALISES AU NIVEAU REGIONAL

	1990	1991	1992	1993	TOTAL
Journée CILSS 7-12 sept.	Sept		Sept		2
T. Shirts	4.500	-	-	7.500	12.000
Autocollants	7.000	-	-	10.000	17.000
Affiches	2.000	-	-	-	2.000
Dépliants	2.000	-	-	-	2.000
Cahiers	-	-	10.000	-	10.000
Spots TV			3		3
Film court métrage			1		1

Le tableau 7 ci-après indique les dates de lancement réel des campagnes d'animation et de ventes promotionnelles au niveau des Etats.

..../....

TABLEAU 7 : DATES DE LANCEMENT DES ACTIONS D'ANIMATION - VENTES PROMOTIONNELLES

PAYS	VENTES PROMOTIONNELLES	ANIMATION
BURKINA FASO	Sept. 1991 (journée CILSS)	Avril 1992
CAP-VERT	Pas d'action	Pas d'action
GAMBIE	Sept. 1991 (journée CILSS)	Avril 1992
GUINEE-BISSAU	Pas d'action	Pas d'action
MALI	Sept. 1991 (journée CILSS)	Août 1991
MAURITANIE	juillet 1993	Juin 1993
NIGER	Juin 1990	Juin 1990
SENEGAL	Pas d'action	Janvier 1992
TCHAD	Sept. 1991 (Journée CILSS)	Avril 1992

Les journées CILSS de 1991 sur le thème "Energies Nouvelles et Renouvelables" ont permis de constater le regain d'intérêt des populations à l'utilisation et à l'acquisition des équipements gaz butane. Il faut noter que les pays au marché confirmé (Sénégal, Mauritanie et Cap-Vert) et les pays en manque d'équipements gaz (Guinée-Bissau) n'ont pas réalisé de ventes promotionnelles.

.../...

TABLEAU 8 : CAMPAGNES D'ANIMATION-SENSIBILISATION
AU NIVEAU DES ETATS

PAYS	B.FASO	CAP-VERT	GAMBIE	G.BIS-SAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD
ACTIVITES									
Formation des Animatrices	2 (10)j		-	-	0j)	(7j)	1(20j)	0(7)	j)
Nbre-durée de formation									
- Affiches	200	200	200	200	700	200	200	200	200
- T. Shirts	900	600	600	600	1400	900	900	900	900
Autocollants	1200	900	900	900	1700	1200	1200	1200	1200
- Dépliants	150	150	150	150	650	150	150	150	150
- Calendriers	-	-	150	-	-	-	-	-	100
- Cahiers scolaires	800	600	600	800	800	800	800	800	800
- Spots TV réalisés régional	3	3 rég.	3 rég.	3 rég.	3 rég.	3 rég.	3 rég.	3 rég.	3 rég.
- Spots radio réalisés	2 sketch	2 spots	3 spots	-	1 sketch publi.	-	1	2	2
	radio	radio	radio		2 spots radio		sketch publi.	publi.	1 éducatif
- Traduction film "la vie en fumée" en langues nationales	-	-	-	-	-	-	-	-	1 publici.
- Panneaux publicitaires	10	-	150	-	30	-	20	-	2 spots
Diffusion film TV	5 fois	-	-	-	6 fois	-	3 fois	-	radio en Arabe
Diffusion spots TV	50 dif-fusions	-	-	-	-	-	-	2 fois	4 fois
Diffusion spots radio	50 dif.	-	-	-	-	-	-	-	55 dif. 91-93
Emission radio	en 2 langues	-	-	-	24 émis. en 3 lang. nat.	-	-	-	49 dif. en 3 lang. nat.
Interventions animatrices	-	-	-	-	20 interv. PNG à la radio	-	-	-	12 émis. en 3 lang. nat.

... / ...

**TABLEAU 8 : CAMPAGNES D'ANIMATION-SENSIBILISATION
AU NIVEAU DES ETATS**

(SUITE)

PAYS	B.FASO	CAP- VERT	GAMBIE	G.BIS -SAU	MALI	MAURITA NIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD
ACTIVITES									
Articles Journaux	50 arti.	-	-	-	60 arti	10 art	100	100 art	20 arti.
Séances démonstration	200	-	-	10	200	-	240	100	160
Journée CILSS	1 fois	1 fois	1 fois	1	2 fois	2 fois	1 fois	1 fois	3 fois
Journée arbre									
Foire	5 fois								
Exposition									
Kermesse									1 fois
Journée interna- tionale de la femme									2 fois

.../...

Les séances de démonstration dans les quartiers et sur les lieux de travail ont permis de démystifier la peur du gaz aux futures utilisateurs.

Les campagnes de publicité s'appuyant sur des supports de communication (film, spots TV et radio, panneaux publicitaires, T. Shirts, autocollants, etc...) ont permis de toucher un vaste public sahélien.

Mise à part le Cap-Vert et la Guinée-Bissau, les sept autres pays ont effectivement mené des actions d'animation par des supports de communication réalisés tant au niveau régional que national.

Le tableau 8 ci-après montre les réalisations des supports de communication et les actions d'animation-sensibilisation au niveau des Etats.

On constate que les démonstrations de quartiers, les campagnes médiatiques ont été insuffisantes et leurs messages n'ont pas toujours fait appel aux aspirations des consommateurs. Cette erreur avait été relevée par les Coordonnateurs sur les films et les spots publicitaires réalisés au niveau régional favorisant un des deux professionnels gaz soit SHELL ou TOTAL. Certains pays ont pu réaliser au niveau national d'autres supports de communication :

- Spots publicitaires (BF, Mali, Niger, Sénégal, Tchad)
- Spots radio (Mali, Niger, Tchad)
- Interventions radio (Mali)

En résumé, les campagnes d'animation-sensibilisation sont restées en général timides malgré les bonnes intentions de certains Coordonnateurs.

.../...

- T. Shirts (Mali)
- Dépliants (Gambie, Mali)
- Affiches (Gambie, Mali)
- Calendriers (Gambie)

2.3.2. Fonds Gaz

Compte tenu des différences importantes existant entre les pays sahéliens en matière de butanisation, l'utilisation du fonds gaz avait été différenciée d'un pays à l'autre tout en répondant à la même finalité de réduction des coûts d'emploi du gaz butane.

Ainsi, le libre choix avait été accordé à chaque Etat de l'utilisation de son fonds gaz mais seulement en respectant les critères de base qui sont :

- a) une aide financière à l'acquisition du premier équipement;
- b) une aide financière à la constitution ou à l'extension du stock-outil de réservoirs ;
- c) des aides financières visant à inciter les Etats à prendre des mesures pour réduire le prix du gaz aux consommateurs.

Le fonds gaz a donc permis de mettre en place différents mécanismes suivant les Etats.

- Deux mécanismes financiers de soutien du marché ;
- Un mécanisme pour le renforcement de la cellule de Coordination ou les actions d'animation-sensibilisation.

Les deux premiers mécanismes sont tournés vers l'offre et la demande devant permettre d'acquérir les équipements à bon prix et les mettre à la disposition des consommateurs à un prix relativement bas (subvention 1er équipement).

.../...

Le troisième mécanisme a permis de prélever une certaine somme sur le fonds gaz pour appuyer l'animation-sensibilisation (Mali) ou aider à l'installation de la cellule nationale de coordination (Tchad).

2.3.2.1. Subvention 1ers équipements et du gaz

Deux formes de subvention avaient été accordées à partir du fonds gaz ; il s'agit de :

- subvention 1ers équipements (bouteille+brûleur+supports marmites+gaz)
- subvention du gaz butane.

Il faut également saluer la subvention de certains pays du gaz butane à partir des péréquations avec les autres produits pétroliers (Burkina Faso, Sénégal).

Le tableau 9 ci-après indique l'utilisation du fonds par chaque Etat.

TABLEAU 9 : UTILISATION DU FONDS GAZ

TYPE D'UTILISATION	PAYS	D'APPLICATION
	FONDS GAZ	HORS PRG
- Appui cellule de coordination	- BURKINA FASO - MALI - TCHAD	
- Appui animation-sensibilisation	- BURKINA FASO - MALI	
Subvention 1ers équipements	- BURKINA FASO - MALI - MAURITANIE - NIGER - TCHAD	

Subvention du gaz - à l'importation - à la vente tout conditionnement	MALI NIGER	- BURKINA FASO - CAP-VERT - GUINEE-BISSAU
- à la vente "gaz populaire" (3 et 6 kg)	TCHAD	SENEGAL
Aucune subvention	GAMBIE	GAMBIE

Conformément aux dispositions de la Convention de financement, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Tchad ont mis en place un programme de subvention du premier équipement. Cette aide financière accordée aux consommateurs pour l'acquisition du premier équipement est de 5.000 FCFA pour les pays précités sauf en Mauritanie où elle est de 3.000 FCFA.

Les efforts consentis par les parties prenantes (professionnels gaz/Etats) ont permis de constater des baisses de prix de 40 à 50%.

Dans certains pays (Niger et Tchad) il avait été prévu des crédits gratuits de 3 mois aux fonctionnaires. Malheureusement, les difficultés de recouvrement dues au non paiement des salaires et à la crise économique et sociale ont montré les limites de ces mécanismes.

On voit que le gaz est subventionné dans 8 pays sur les 9; mais, seuls 3 d'entre eux (Mali, Niger et Tchad) ont utilisé le fonds gaz pour financer cette subvention.

Parmi les 3 pays qui ont utilisé le fonds gaz pour subventionner le produit, seul le Tchad a respecté le concept du gaz populaire (voir structure de prix du Tchad).

.../...

Au Niger, tout le gaz conditionné est subventionné, qu'il soit dans les réservoirs populaires ou dans des bouteilles de 12,5 kg et plus.

Au Mali, le gaz est subventionné à l'importation, quelque soit l'utilisation finale.

Pour ces 3 pays, où aucun mécanisme de relais n'a été prévu en fin de projet, ces pays risquent de supprimer la subvention entraînant une augmentation du prix du gaz et une régression de la consommation de ce produit.

2.3.2.2. Stock-outil de réservoirs

L'autre volet financier du fonds gaz est le prêt aux Professionnels gaz pour l'accroissement de leur stock-outil de réservoirs.

Seuls, 6 pays sur 9 ont utilisé les prêts du PRG pour pré-financer les achats de bouteilles.

Les prêts ont été accordés avec un taux d'intérêt de 2,5% et un remboursement en un an avec un différé de 4 à 6 mois selon chaque pays (voir contrat entre Coordonnateurs Nationaux Gaz et Professionnels gaz).

Les procédures de prêts ont été différentes d'un pays à l'autre :

- Au Burkina, au Mali et au Tchad, les professionnels gaz et les distributeurs ont bénéficié d'un prêt individuel et devaient justifier sa bonne utilisation ;

.../...

- Au Sénégal, un appel d'offres international restreint avait été lancé pour la première commande. La seconde commande est un appel d'offres international dirigé à partir de Bruxelles (avec ou sans garantie bancaire) ;
- Les autres pays, par suite des bruits de la commande restreinte du Sénégal ont été obligés de faire des appels d'offres internationaux organisés conjointement avec la Délégation CCE locale. Les contrats de prêts ne seront signés qu'après réception des réservoirs.

Les prêts ont été remboursés dans leur ensemble sans problème majeur, sauf au Burkina Faso où certains distributeurs n'ont pas fini de rembourser.

Le tableau ci-dessous résume les principales actions des prêts octroyés.

TABLEAU 10 : PRETS AUX PROFESSIONNELS GAZ SUR FONDS GAZ DANS LES ETATS

PAYS	DATE D'OCTROI	BENEFICIAIRES	MONTANT (X1000 FCFA)	PROCEDURES ET CONDITION DE PRETS	OBSERVATIONS
BURKINA F.	Juin 1991	BURKINA SHELL FASO YAAR STD-SODIGAZ TAGUI TOTAL	18.920 18.920 18.920 18.920 18.920 <hr/> 94.600	Contrat individuel Prêt d'1 au avec différé de 4 mois	Pas de justificatifs pour achats de bouteilles populaires Prêts non remboursés en totalité par 2 distributeurs
GAMBIE	Sept.1993	SUNUGAS	131.139	Appel d'offres international pour 26.000 bouteilles et 26.000 brûleurs	Contrat de prêts non signés jusqu'à présent
MALI	Sept.1991	TOTAL-TEXACO	20.000	Contrat de prêts individuel pour une durée d'un an avec un différé de 4 mois	Prêt remboursé Pas de justificatifs d'achat de réservoirs
MAURITANIE	Avril 93	SOMAGAZ	245.000	Appel d'offres international obtenu par une société Italienne	Prêt en cours
SENEGAL	Avr. 1991	SHELL GAZ SENGAZ	348.500	Appel d'offres restreint Contrat d'un an avec un différé de 6 mois	1ers prêts remboursés
	Déc. 1993	SHELL GAZ SENGAZ	300.000	Appel d'offres International	2è prêt en cours
TCHAD	Juil.1992	SHELL ET TOTAL	50.000	Contrat individuel Prêts d'un an avec un différé de 6 mois	Prêts remboursés car non utilisés

Le tableau 10 ci-dessus montre les dates d'octroi de prêts, les bénéficiaires, le montant et les procédures et/ou conditions d'octroi.

Sur les 6 pays ayant accordés des prêts, 3 pays (Burkina Faso, Mali et Tchad) ont fait des prêts individuels aux professionnels gaz sans aucune garantie bancaire.

.../...

Les 3 autres pays (Gambie, Mauritanie, Sénégal) ont fait un appel d'offres international avant de signer des contrats de prêts avec les professionnels gaz de la place. Il faut noter que le Sénégal est à sa deuxième commande, bien que la première était passée après un appel d'offres restreint.

Les prêts octroyés en 1991 et 1992 ont été en général remboursés, sauf au Burkina Faso où deux Sociétés (FASO YAAR et TAGUI) n'ont pu respecté l'échéance du contrat. Les pays qui viennent de lancer les appels d'offres internationaux entreront en possession de leurs fonds gaz courant 1995.

En se référant aux objectifs du fonds gaz, les propositions d'utilisation future de cette somme relèvent de l'autorité nationale.

Toutefois, la Coordination Régionale avait proposé aux différents Coordonnateurs Nationaux gaz une libéralisation de la destination de ce fonds.

Ainsi, le fonds pourra servir à augmenter les stocks outils de réservoirs, à augmenter les centres secondaires, à subventionner les premiers équipements, à soutenir les actions d'animation-sensibilisation et à l'appui à la cellule de Coordination et ce dans des proportions réalistes.

2.4. Appui à la production des supports-marmites

Compte tenu de la sécurité des équipements gaz à mettre sur le marché, les professionnels gaz avaient opposé une réticence à la formation des artisans à produire et à commercialiser de façon autonome les supports marmites.

.../...

C'est dans ce contexte que le Programme Régional Gaz avait envisagé de mettre en place des prêts aux artisans qui obtiendraient la caution d'un Professionnel gaz. Le professionnel gaz devait s'engager à rembourser le prêt de l'artisan si ce dernier ne pouvait pas le faire.

Cette action, malheureusement n'a pas été réalisée parce que le fonds avait été budgétisé au niveau régional en attente d'une étude régionale sur les supports-marmites refusée par la CCE-Régionale malgré les propositions des termes de référence et de contrat de consultation. Il faut noter que les tests de performances de certains réchauds ont été réalisés dans les Etats. Les résultats sont disponibles dans les rapports nationaux suivant les années.

2.5. Achat de camions-citernes ou wagons-citernes

La planification initiale du Programme Régional Gaz prévoyait l'achat d'une dizaine de wagons citernes ou camions citernes pour renforcer les capacités de transport du gaz butane dans les pays enclavés.

Il s'avère que la somme allouée à cette rubrique ne suffisait pas pour acheter 3 camions citernes.

C'est dans ce but, qu'une étude régionale avait été demandée pour faire des propositions sur l'utilisation de ce fonds.

L'étude SEED "prix et transport du gaz butane" réalisée fin 1991 début 1992, avait conclu que les capacités actuelles de transport routier dans les Etats étaient suffisantes et avait proposé d'utiliser ce fonds pour la réalisation d'autres études et au financement d'infrastructures de stockage et d'embouteillages dans certains pays.

.../...

Aucun investissement en matière de transport inter-africain du gaz butane n'a été réalisé dans le cadre du PRG. En ce moment, avec l'augmentation de la consommation du gaz dans la plupart des Etats, les demandes des moyens de transport ne cessent d'augmenter.

2.6. Appui technique et financier du PRG

Il faut le dire sans détour que la planification initiale a sous-estimé le budget alloué à l'appui technique et financier du PRG.

Toutefois, par des truchements au niveau des autres rubriques, l'on peut dire que le PRG a pu couvrir les coûts en personnel, équipements et fonctionnement de la Coordination Régionale/CILSS et des Coordinations nationales au niveau des Etats.

Le nombre du personnel actif au sein de chaque Coordination est limité à au plus quatre personnes ayant chacun une responsabilité spécifique (voir rapport d'évaluation à mi-parcours).

Tous les Coordonnateurs ont été changés sauf au Mali et au Cap-Vert.

.../...

TABLEAU 10 : EQUIPEMENTS PRG

- 45 -

PAYS	COORDINATION REGIONALE CIISS	BUHKINA FASO	CAP-VERT	GAMBIE	GUINEE BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAL	OBSERV
VEHICULES												
- NOMBRE	1 (Peugeot 504)	1 Peugeot 505 8/91	Aucun	1 Peugeot 505	Aucun	1 Peugeot 505	1 Renault 21	1 Peugeot 309	1 Renault 12	1 Peugeot 505	10	Au niveau des Et les véhicules ont achetés sur fond sauf au Sénégal acheté sur les indus au placement gaz
- DATE D'ACQUISITION	1977/89	1 Peugeot 504 PV 4/93	1 Peugeot 504 PV 4/93	11/91	Aucun	1 7/91 TOYO TA 5/92	1 1/92	9/90	1 1/92	6/91	11	
MATERIELS BUREAU												
- Photocopieur	1(19.7.89)	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	1(10.91)		
- Machine à écrire	1(20.7.92)									1(6.91)		
- Machine à calculer		2(9.89 et 4.90)								1(6.91)		
- Tables		3(19.7.89)								2(6.91)		
- Chaises		1(19.89)								8(6.91)		
- Bibliothèque de rangement												
- Ordinateurs			2(7.89 et 11.91)									
- Imprimante + onduleur			3.7.89, 11.91 et 8.93									
- Tableau de conférence			1.5.92									
- Boîtier à disquette				1(10.92)								
- Caisse monnaie				1(10.91)								
- Classeur dossier suspendu				1(4.90)								
- Armoire					Aucun							
- Boîte téléviseur												
- Tableau d'affichage												
MATERIEL ANIMATION - SENSIBILISATION					Aucun							
- Foyers à gaz						25(7.91)						
- Téléviseur						2(10.93)						
- Magnétoscope						2(10.93)						
- Radio-cassette							Aucun					
- Caméra vidéo							Aucun					
- Matériel son							1(6.93)					
- Groupe électrogène									1(4.92)			

Concernant les équipements, le tableau 10 ci-dessus montre que huit cellules de coordination sur dix disposent de véhicules. Le Burkina Faso et le Mali possèdent chacun deux. Ces véhicules sont achetés en général sur les fonds gaz.

Peu de pays ont été doté de matériels de bureau (Burkina Faso, Guinée-Bissau et Tchad). Les autres CNG ont utilisé les équipements administratifs des départements dont ils relèvent (copieurs, micro-ordinateurs, machines à écrire, machine à calculer, etc....).

Quant aux matériels d'animation et de sensibilisation, seuls trois pays sur neuf se sont dotés de matériels audio-visuels et de son (Burkina Faso, Mali et Tchad). Par contre, les équipements indispensables aux démonstrations de quartiers restent difficiles à quantifier par manque de fiches de stocks et à l'existence d'autres matériels de suivi (Foyers Améliorés, lampes à gaz, etc...)

En matière d'assistance technique, le PRG a bénéficié d'appui de consultants pour les réalisations suivantes :

- Méthodologie et stratégie régionale de communication du gaz butane
- Amadou Moustapha SENE - juin 1990.
- Etude sur les structures de prix en Gambie -ECTI 1991
- Etude sur les structures de prix du gaz au Tchad
- Marius SANOU - 1991
- Etude sur l'harmonisation des prix du gaz et son application sur le territoire de la République du Sénégal - Babacar FAYE - 1991.

..../....

- Etude sur le programme d'action de promotion du gaz butane en Mauritanie - BEICIP -1991.
- Manuel de référence de l'animatrice -Programme National de promotion du gaz butane au Mali - IT - POWER 1991
- Etude de faisabilité sur l'installation d'un centre de stockage et de remplissage du gaz butane en Gambie - ECTI - 1992.
- Etude Régionale Prix et Transport gaz butane au Sahel - SEED -1992.
- Réalisation court-métrage "La vie en fumée" - Gaston KABORE - 1992.
- Réalisation Spots publicitaires - Dédé ZERBO - 1992.
- Audit de la Coordination Régionale et de la Coordination Nationale du Burkina.
- Evaluation du PRG.

Certaines études proposées dans les devis-programmes n'ont pas été réalisées. Les raisons avancées ont souvent été le manque de suivi des recommandations issues des autres études.

Aucune assistance sahélienne demandée n'a été acceptée (assistance des CNG du Mali et du Sénégal au CRG).

Le vrai goulot d'étranglement est la disponibilité des équipements gaz et les capacités de stockage dans les Etats.

De la phase I du PRG, l'on peut déjà encourager les résultats obtenus à partir des études de consultants.

.../...

2.6. RESULTATS OBTENUS

La Convention de financement du Programme Régional Gaz à partir de l'étude BIRCH & KROGBOE (juillet 1988) avait estimé que la consommation du gaz butane au Sahel passerait de 27.000 TM en 1987 à 66.000 TM en 1992 et plus de 92.000 TM en 1995.

En estimant la population urbaine des pays Sahéliens à environ 6.800.000 ha en 1987 à 11.700.000 ha en 1992, il était prévu de faire progresser le nombre de ménages urbains équipés de 20 à 29% du nombre total des ménages.

C'est donc à partir de ces données que les scénarios établis dans les différents Plans d'Actions ont été ambitieux vu le nombre d'équipements à proposer par les fonds gaz à promouvoir chaque année.

Ainsi, tous les plans d'actions établis par les pays au démarrage du Programme Régional Gaz ont précisé les objectifs à atteindre en matière de consommation, du nombre de ménages à équiper ou de réchauds à gaz de 3 et 6 kg à vendre pendant les trois ans d'exécution du Programme Régional Gaz.

En effet, aucune étude de marché sur l'évolution de la consommation ou de vente de réchauds n'a été réalisée.

Les résultats présentés sont des données recueillies auprès des professionnels gaz qui ont été en général les seuls acteurs dans la vente de ces produits.

.../...

Le tableau 11 ci-après donne les différents objectifs à atteindre au début du projet et les compare aux résultats obtenus en 1992 et 1993 en fin du projet. Les données de 1993 ont été extrapolées sur une période donnée.

A partir des données, l'on peut dire que le PRG a atteint ses objectifs globaux de consommation en fin 92 : 65.637 TM avaient été consommées soit (99,45%). En fin 93, plus de 73.000 tonnes seront consommées et cela bien que la Guinée-Bissau soit sortie du champ du projet et que pour de multiples raisons géographiques, économiques et politiques, deux pays, le Niger et le Tchad soient "à la traîne".

Par rapport à tout ce qui est dit, il faut reconnaître le manque d'équipements gaz et du produit (gaz) est le facteur déterminant pour la réussite du PRG au Sahel.

.../...

TABLEAU 11: BILAN DES OBJECTIFS DU PRG

PAYS	OBJECTIFS PRG POUR L'ANNEE 1992		CONSOMMATION REELLE ANNEE 92		CONSOMMATION RE- ELLE ANNEE 1993		RECHAUDS POPULAI RES VENDUS ANNEE 92		RECHAUDS POPULAI RES VENDUS ANNEE 93	
	CONSOM. TM	NB RECH FAMILLE	T	REEL/OBJ (%)	T	REEL/OBJ (%)	NB	NB OBJ	NB	NB/OBJ (%)
BURKINA FASO	4.000	30.500	2.886	72,15	3.495	87,4	10.000	32,8	14.378	47,14
CAP-VERT	4.500	-	6.737	149,7	7.270	161,6	nd	nd	nd	nd
GAMBIE	1.400	4.800	1.500	107,1	1.800	128,6	nd	nd	nd	-
GUINEE-BISSAU	1.200	9.000	600	508	600	50	nd	nd	nd	nd
MALI	2.040	48.000	1.441	70,64	1.800	88,2	9.460	197	16.668	34,73
MAURITANIE	12.000	40.000	10.901	90,84	12.000	100	3.456	3,7	5.000	12,5
NIGER	1.700	15.000	670	39,4	700	41,2	6.871	453	10.123	67,5
SENEGAL	50.000	-	40.500	81	45.000	90	nd	nd	nd	nd
TCHAD	1.250	15.000	400	32	534	42,7	4.925	32,8	6.341	46,3
TOTAL	87.090	162.500	65.634	75,36	73.199	84,05	34.714	23,38	53.110	35,76

2.6.1. DIFFUSION DES RECHAUDS A GAZ

Le parc de réservoirs est difficile à évaluer dans les pays du CILSS. Aucune étude n'a été réalisée. C'est pourquoi ce rapport ne s'occupera que des réchauds vendus à partir du lancement du PRG.

Mis à part le Sénégal qui ne subventionne pas les réchauds, le Cap-Vert ne disposant pas du fonds gaz, la Guinée-Bissau où le projet n'a pas pu démarrer, et la Gambie qui vient à peine de recevoir sa commande de bouteilles et de réchauds en fin 1993, l'on peut dire que les subventions du premier équipement à partir du fonds gaz dans les Etats ont permis d'équiper plus de 50.000 ménages sahéliens en 1993.

Aucun Etat n'a pu réaliser ses activités pendant 3 ans, d'une part et d'autre part, les commandes lancées tardivement à partir des appels d'offres internationaux (en Gambie et en Mauritanie) et les ruptures fréquentes des équipements gaz (au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad) sont les causes principales de la non atteinte des objectifs du PRG dans la vente de réchauds. Les ventes ont été réalisées à 23,38% et à 35,76% en 93 (voir tableau). Le tableau 12 ci-après donne la répartition des ventes de réchauds subventionnés entre les différents modèles proposés. Il montre que le choix des ménages a été porté sur les bouteilles de 6 kg (63 %) au détriment de 2,75 kg (22 %).

Cette préférence est due au fait que les réservoirs de 6kg offrent l'avantage de durer plus longtemps que les 3 kg (15 à 18 jours), facteur non négligeable en raison du nombre limité des points de vente et de ruptures fréquentes de stock.

.../...

On constate également la vente de réchauds multi-marmites au Burkina Faso. Ces réchauds à deux ou trois feux s'adaptent aussi bien sur les bouteilles de 12,5 kg que sur celles de 6 kg. L'utilisation d'un détendeur permet de réduire la pression d'utilisation. Ce qui n'est pas le cas sur les réchauds retenus dans le cadre de l'exécution du PRG.

TABLEAU 12

PAYS	3 KG	6 KG	AUTRES	TOTAL
BURKINA FASO	3.228	3.229	7.921	14.378
MALI	2.075	14.593	-	16.668
MAURITANIE	4.528	3.880	-	8.408
NIGER	1.453	8.670	-	10.123
TCHAD	1.402	5.539	-	6.941
TOTAL	12.686	35.911	7.921	56.518

.../...

2.6.2. STOCK-OUTIL DE RESERVOIRS

L'objectif de la planification initiale des fonds gaz était d'équiper les Etats annuellement avec un nombre donné d'équipements de 3 kg et 6 kg. Une partie de cette aide devait servir à accorder des prêts aux professionnels gaz en vue de financer l'achat des réservoirs et des brûleurs. Ces prêts sont accordés avec un intérêt de 2,5%.

Au démarrage du PRG aucune société dans aucun pays ayant en charge la promotion de l'utilisation du gaz butane ne disposaient d'un stock suffisant de bouteilles, de brûleurs et de supports marmites pour faire face à la forte croissance de la demande.

Certains professionnels gaz avaient pu bénéficier de crédits mis en place dans le cadre du programme pour augmenter leur stock outil de réservoirs de 3 kg, 6 kg et 12,5 kg.

Le tableau 13 ci-après montre que près de 170.000 réservoirs ont été acquis dans le cadre du programme. Le Sénégal à lui seul a pu bénéficier de plus de 100.000 réservoirs. Les achats se sont portés principalement (77,8%) sur les bouteilles de 6 kg.

Le rythme d'achat de ces réservoirs n'avait pas été clairement défini au départ, si bien qu'il fallait récupérer tout l'argent avant de lancer une nouvelle commande.

Ainsi, le programme a souffert de la défaillance des professionnels gaz en matière d'approvisionnement tant en équipements, qu'en produit-gaz, entraînant l'arrêt pendant des semaines (voir des mois) des actions de promotion dans les pays dits enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad).

.../...

Le PRG a permis d'augmenter le stock outil de réservoirs des professionnels gaz. Les stocks de bouteilles qu'il a permis de constituer restent insuffisants au regard de la demande journalière.

Il est donc nécessaire de revoir cette stratégie pour mettre à la disposition de tous les Etats (professionnels gaz) des moyens financiers substantiels pour couvrir effectivement la demande.

Avec la dévaluation du franc CFA et le renchérissement de la situation sociale des consommateurs, on risque de retomber sur les mauvaises habitudes de faire la cuisine au bois de feu ; alors l'effort consenti pour la sauvegarde de l'environnement par les actions du PRG seront vains.

TABLEAU 13 : ACHAT DE RESERVOIRS ET BRULEURS REALISES
DANS LE CADRE DU PRG

PAYS	3 KG	6 KG	12,5 KG	BRULEURS	TOTAL
BURKINA FASO		3.800	2.200		6.000
CAP-VERT					
GAMBIE	5.000	10.000		15.000	15.000
GUINEE-BISSAU					
MALI					
MAURITANIE	30.000	10.000		40.000	40.000
NIGER					
SENEGAL		53.600 (1991) 53.000 (1993)			106.600
TCHAD					
TOTAL	35.000	130.400	2.200	55.000	167.600

.../...

TABLEAU 14 : SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 1993
(X 1000 FCFA)

PAYS	DOTATION INITIALE	ENGAGEMENTS TOTAUX	DATE DERNIER ENGAGEMENT	DEPENSES EFFECTUEES AU 31.12.93	SOLDE DISPONIBLE AU 31.12.93	TAUX D'EXECUTION	OBSERVATIONS
BURKINA FASO	270.640	247.279	13.05.93	270.540	(23.261)	110	
CAP-VERT	30.771,4	30.771,4	14.09.93	7.000	23.771,4	23	
GAMBIE	206.353	182.658	08.07.93	161.376	21.282	89	
GUINEE-BISSAU	105.759,2	3.055	18.10.91	3.055	0	-	
MALI	312.047	398.529	06.07.93	366.770	11.79	97	
MAURITANIE	412.825	412.825	02.03.92	405.650 123.921	7.175	99	
NIGER	324.000	386.421	08.07.93	372.778,4	262.500	32	
SENEGAL	382.415	415.145	03.07.93	126.800	42.366,6	90	Arrêt activités en mai 93
TCHAD	247.625	238.666	14.09.93		111.866	54	
COORDINATION REGIONALE	552.232	364.630	10.10.91	225.430,3	139.199,7	62	
TOTAL	2.844.718	2.679.979		2.083.321	596.659	72	

SOLDE DISPONIBLE : 807.680

... / ...

2.7. Coût et plan de financement

Le budget initial du PRG était estimé à 8.260.000 ECU. C'était sur la base de la répartition de la Convention de financement que les plans d'actions avaient été élaborés par chaque pays. On distingue 3 groupes de pays :

- la Coordination Régionale/CILSS et 2 pays (Mauritanie et Sénégal) qui ont une dotation de plus d'un million d'ECU ; 5 pays (Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger et Tchad) qui ont une dotation comprise entre un million et 500.000 ECU ; 2 pays (Cap-Vert et Guinée-Bissau) qui ont enfin une dotation inférieure à 500.000 ECU.

Le tableau 14 ci-après montre que les trois groupes de pays n'ont pas respecté l'engagement des fonds. Ainsi, le Mali et le Niger ont regagné le groupe dont la dotation est supérieure à un million d'ECU. On constate également un faible degré d'absorption des sommes allouées. Cette situation est surtout imputable aux :

- retards enregistrés dans le démarrage effectif des programmes au niveau des Etats ;
- à la courte durée d'exécution du programme (34 mois au maximum) ;
- à la surestimation des prévisions d'accroissement de la consommation du gaz et des ventes des réchauds ;
- aux refus de certaines Délégations CCE pour la réalisation des activités retenues dans les devis-programmes ;

.../...

- au retard dans la mise à disposition de fonds nécessaires aux activités.

En conclusion, seuls le Sénégal et le Mali ont été en mesure d'absorber les fonds mis à leur disposition. Ainsi, seulement un peu plus de (70 %) des fonds mis à la disposition du programme avaient été utilisés sans oublier qu'une bonne partie de ces fonds sont des crédits "auto-revolving".

Au regard du résultat positif acquis à un coût inférieur aux prévisions, l'on peut dire que dans les 8 pays encore couverts par le projet, il reste des reliquats suffisants pour assurer une, voire deux années de fonctionnement. Une seule exception : le Mali, qui pourra recevoir une nouvelle affectation de fonds à partir de la ligne "wagons citerne" et/ou de la ligne "Imprévus" de la Convention.

3. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

3.1. ACTIVITES FUTURES

Dans le cadre d'une nouvelle phase, l'ensemble des activités devraient être approfondies. En effet, force est de constater que les Etats sahéliens sont en continue mutation liée notamment aux besoins des programmes d'ajustement structurel (PAS).

Des exigences se feront de plus en plus en ce qui concerne d'une part, la qualité des informations à fournir aussi bien aux différents partenaires que pour les besoins de décision interne; d'autre part, l'amélioration en vue d'une meilleure efficience du type d'organisation à adapter aux changements imposés par l'environnement. Aussi, il serait utile et important au niveau de :

L'activité 3.1.1. : Identification des problèmes

- procéder à une analyse de la conception et des expériences du PRG ;
- procéder à une analyse des stratégies des bailleurs au CILSS ;
- procéder à une synthèse des politiques des Etats membres du CILSS ;
- procéder à une étude sur les commandes groupées ;
- procéder à une étude sur les normes de sécurité ;
- procéder à une étude sur les réchauds adaptés ;
- procéder à une étude sur les normes de qualité.

L'activité 3.1.1. :Etudier les possibilités d'échanges d'expériences

- redynamiser la concertation entre les cellules d'une part et les professionnels gaz et l'administration d'autre part;
.../...

- définir clairement au niveau de chaque cellule nationale ses domaines de compétence ;
- identifier les ressources internes susceptibles de contribuer à ces échanges ;
- définir les conditions et les modalités de mise en oeuvre de ces échanges.

L'activité 3.1.2. : Etudier les possibilités d'harmonisation au niveau de la sous-région

- organiser des concertations autour des domaines d'harmonisation retenus dont :
 - la consigne ;
 - les structures de prix ;
 - les ventes groupées ;
 - etc...
- poursuivre l'assistance aux professionnels gaz en vue d'opérationnaliser les stocks outils de réservoirs, les capacités de stockage et les dépôts détaillants.
- Entreprendre une étude relative aux normes de sécurité et des qualités des équipements.

L'activité 3.1.4. : contribuer aux échanges d'expériences entre les cellules de coordination

- organiser les missions d'échange d'expériences entre les Coordonnateurs Nationaux et responsables administratifs chargés du PRG ;
- organiser des concertations entre les professionnels gaz sur des questions (à identifier avec ceux-ci) relatives à la promotion du gaz butane et faisant l'objet d'un intérêt général.

..../....

Activité 3.1.5. : Suivi du PRG

- organiser le suivi et évaluation des activités du PRG.

Résultat 3.1.6. : Un système d'information sur les marchés gaz au sein des cellules nationales de coordination.

Dès le démarrage du projet, le PRG a entrepris des démarches en vue de mettre en place un système d'information. Celles-ci avaient abouti aux constats suivants à l'époque :

- il existait une différence notoire sur l'état de promotion du gaz butane dans les pays du CILSS ;
- la Coordination Régionale n'était pas informatisée.

Malgré l'envoi d'un tableau synoptique, les résultats n'étaient pas transmis.

Toutefois, des actions ponctuelles n'ont pu être menées qu'au Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et au Tchad.

Cette tendance devrait être renforcée dans une prochaine phase avec la prise en compte du renforcement de la capacité d'analyse du Programme Régional Gaz.

3.2. Activités futures :

Dans une prochaine phase, il conviendrait de :

- préserver les acquis en multipliant les échanges ;
- mettre davantage l'accent sur le renforcement de la capacité d'analyse des systèmes d'information sur les marchés.

Dans une perspective d'un système régional d'information, il faudra pour faciliter les échanges :

.../...

- harmoniser la codification des prix, des produits et des marchés ;
- prendre en compte les informations sur la disponibilité de stocks dans la sous-région, notamment les quantités, la nature, les prix, la qualité, etc...

Résultat 3.3 : Un système d'échange d'informations entre les cellules nationales au niveau régional est mis en place.

Bien que ce résultat soit défini explicitement avec des activités bien précisées, il pourrait être considéré comme la philosophie du PRG qui repose sur la promotion des échanges d'informations et d'expériences ; ce qui est perceptible à travers tous les résultats.

3.3.1. Instituer au moins une rencontre annuelle entre les Coordonnateurs Nationaux.

Il est institué, une rencontre dont la périodicité est de 1 an entre les Coordonnateurs Nationaux appelée Comité Régional de Pilotage du PRG : Ouagadougou - Novembre 1989; Niamey - janvier 1991 ; Bamako - janvier 1992 ; Nouakchott - janvier 1993.

Par ailleurs, le Programme Régional Gaz a organisé des rencontres spécialisées ; symposium gaz - et atelier sur la politique de promotion du gaz butane au Sahel.

3.3.2. Définir les informations à transmettre, la périodicité, le circuit et le personnel responsable.

.../...

3.4. Activités futures

Le rythme des rencontres entre les Coordonnateurs Nationaux Gaz doit être maintenu et les rencontres spécialisées poursuivies. La question de la transmission d'information ne pourra être tranchée qu'en collaboration avec ces derniers qui auront non seulement à spécifier les charges qu'ils seraient en mesure de supporter dans le long terme.

3.4.1. L'appui à la formation

Les activités de formation ont été réalisées dans le domaine défini comme prioritaire, à savoir la formation des animatrices aux techniques de démonstration des réchauds et au principe de lutte contre la désertification dans les Etats.

3.4.2. Activités futures

L'appui à la formation des animatrices doit être poursuivi. Il est nécessaire de contribuer à la formation des Coordonnateurs Nationaux Gaz dans les domaines nécessaires à la maîtrise des procédures et organisation proposées pour une meilleure efficience de la gestion des données mises à leur disposition ; il s'agira notamment de :

- la comptabilité générale ;
- la comptabilité analytique ;
- l'audit et contrôle interne ;
- la gestion budgétaire ;
- la gestion de trésorerie ;
- la direction commerciale et le marketing ;
- la gestion des ressources humaines ;
- les techniques de management.

.../...

CONCLUSION

L'analyse des informations disponibles à l'issue de la première phase du PRG fait apparaître plusieurs faits marquants et laisse en même temps subsister certaines interrogations qui pourront sans doute être levées lors de la phase II du PRG.

Le gaz butane a d'abord une image extrêmement favorable dans tous les pays du CILSS. Ceci explique quelque soit son coût d'être utilisé de manière régulière par plusieurs ménages pour de nombreuses préparations, voire même les plats traditionnels.

Les combustibles ligneux continuent cependant à être employés de manière relativement importante. Ils restent dominants dans tous les pays sauf au Cap-Vert et en Mauritanie. Les pénuries dans l'approvisionnement en recharges en sont les causes. Le prix élevé du gaz par rapport à celui du bois de chauffe et/ou du charbon de bois est également un élément qui influe sur son utilisation. La majorité des ménagères réclame cependant la baisse du prix du gaz et des équipements.

Les comportements énergétiques sont complexes, c'est pourquoi, l'analyse de telles informations ne devra concerner que chaque pays.